



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

COB

Question écrite n° 10403

Texte de la question

Lors de son audition publique devant la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, M le ministre d'État, ministre de l'économie, des finances et du budget, a déclaré, à propos de la recherche d'éventuels délits d'initié, qu'engager une procédure judiciaire et recourir à des investigations de caractère policier, tant que la commission des opérations de bourse menait une enquête et n'avait pas déposé ses conclusions, était à la fois contraire à notre droit et à notre pratique, qu'en conséquence il ne pouvait y avoir parallèlement à l'enquête de la COB une enquête judiciaire, que cette démarche ne pouvait être lancée qu'une fois le rapport de la COB établi et transmis au parquet. Ce point de vue a été contesté par plusieurs commissaires. Aucune disposition de droit ni aucun élément de fait n'empêche la simultanéité des interventions des lors qu'il apparaît notamment nécessaire de s'assurer de la disposition et de la conservation de certains éléments de preuve. La presse vient d'ailleurs de faire état, pour le dossier Beghin-Say qui fait l'objet d'une enquête de la Commission des opérations de bourse depuis le mois de juillet 1988, du lancement d'investigations parallèles de la part de la brigade financière de la police judiciaire à la demande de la section financière du parquet de Paris. M Philippe Auberger lui demande en quoi ce qui apparaissait impossible pour le dossier Pechiney-Triangle serait désormais possible pour le dossier Beghin-Say, si le lancement des le 14 décembre d'une procédure d'enquête préliminaire judiciaire pour le dossier Pechiney-Triangle n'aurait pas permis d'améliorer la procédure et d'assurer une meilleure conduite des investigations, en quoi l'octroi à la Commission des opérations de bourse de pouvoirs d'investigation supplémentaires constituerait une amélioration alors que ces pouvoirs peuvent être d'ores et déjà utilisés par le parquet dans le cadre des enquêtes préliminaires.

Données clés

Auteur : [M. Auberger Philippe](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10403

Rubrique : Marchés financiers

Ministère interrogé : économie, finances et budget

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mars 1989, page 1086